

Vous êtes une collectivité territoriale, un bailleur social

Nos réponses

- Appui à la création de projet territorial partenarial
- Appui à la création de fonds de dotation ou d'un autre support juridique adéquat en binôme avec un avocat spécialisé
- Accompagnement de l'élaboration votre propre politique de mécénat territorial pour lever des fonds
- Aide à l'émergence ou l'animation d'un club d'entreprises citoyennes
- Facilitation des mises en relation entre associations et entreprises locales
- Et bien des choses à expérimenter en fonctions de vos constats locaux !

